FRANFINANCE

S.A. au capital de 31.357.776 €
Siège social 59 avenue de Chatou
92500 RUEIL MALMAISON
719 807 406 ~ R.C.S. NANTERRE

23 JUIN 2010 17952

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 7 AVRIL 2010

L'an deux mil dix
Le mercredi sept avril
à 10 heures

Les Administrateurs de FRANFINANCE se sont réunis en Conseil, sur convocation en date du 15 mars 2010

Tour SOCIETE GENERALE
17, Cours Valmy
PARIS LA DEFENSE 7
Salle du CODIR (C 35)

SONT PRESENTS ET ONT EMARGE LE REGISTRE DE PRESENCE

Didier HAUGUEL	Administrateur - Président
Didier ALIX	Administrateur
Jean-Pierre BON	Administrateur
Serge EVEILLE	Administrateur
Jean-Marc MIGNEREY	Administrateur

ASSISTENT EGALEMENT A LA REUNION :

Gérard TOUATI	Directeur Général
Claire GOIZET	Secrétaire Général
Jean-Eric AUBERGER	Directeur Général Délégué
Daniel DRION	Directeur Financier
DELOITTE ET ASSOCIES Représenté par Julien BOURDONNEC	Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG AUDIT Représenté par Vincent ROTY	Commissaire aux Comptes
Abdelnasser BOUKTHIR	Délégué du Comité d'Entreprise

EST REPRESENTE :

SG FINANCIAL SERVICES HOLDING, Administrateur, représentée par Jean-François SAMMARCELLI	Représentée par Didier HAUGUEL, en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré le 6 avril 2010.

SONT ABSENTS EXCUSES

Charles FOISSAC	Administrateur
Didier LEFEVRE	Administrateur
Jean-Yves BRUNA	Administrateur

10. DEMISSIONS D'ADMINISTRATEURS – COOPTATIONS D'ADMINISTRATEURS EN REMPLACEMENT

Démission de Didier ALIX

Le Président donne la parole à Didier ALIX qui informe le Conseil qu'il souhaite démissionner de son mandat d'administrateur, et ce à l'issue de la séance.

Tout en comprenant et regrettant cette décision, le Conseil en prend acte et remercie et Didier ALIX de la contribution qu'il a apporté au développement de la société.

Après avoir délibéré le Conseil, décide, à l'unanimité, de coopter Bernardo SANCHEZ INCERA comme Administrateur et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale, en remplacement de Didier ALIX, pour une durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et cela à l'issue de cette séance.

Bernardo SANCHEZ INCERA a fait savoir qu'il acceptait le mandat qui lui est confié et déclarait qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, incapacité ou déchéance de nature à lui en interdire l'exercice.

Démission de Serge EVEILLE

Puis, le Président donne la parole à Serge EVEILLE qui informe le Conseil qu'il souhaite démissionner de son mandat d'administrateur, et ce à l'issue de la séance.

Tout en comprenant et regrettant cette décision, le Conseil en prend acte et remercie ~~et~~ Serge EVEILLE de la contribution qu'il a apporté au développement de la société.

Aprés avoir délibéré le Conseil, décide, à l'unanimité, de coopter Jean-Philippe GUILLAUME comme Administrateur et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale, en remplacement de Serge EVEILLE, pour une durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et cela à l'issue de cette séance.

Jean-Philippe GUILLAUME a fait savoir qu'il acceptait le mandat qui lui est confié et déclarait qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, incapacité ou déchéance de nature à lui en interdire l'exercice.

Démission de Didier LEFEVRE

Le Président informe le Conseil que Didier LEFEVRE lui a fait savoir qu'il souhaitait démissionner de son mandat d'administrateur, et ce à l'issue de la séance.

Tout en comprenant et regrettant cette décision, le Conseil en prend acte et remercie ~~et~~ Didier LEFEVRE de la contribution qu'il a apporté au développement de la société.

Aprés avoir délibéré le Conseil, décide, à l'unanimité, de coopter Michel ROITMAN comme Administrateur et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale, en remplacement de Didier LEFEVRE, pour une durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, et cela à l'issue de cette séance.

Michel ROITMAN a fait savoir qu'il acceptait le mandat qui lui est confié et déclarait qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, incapacité ou déchéance de nature à lui en interdire l'exercice.

Démission de Charles FOISSAC

Le Président informe le Conseil que Charles FOISSAC lui a fait savoir qu'il souhaitait démissionner de son mandat d'administrateur, et ce à l'issue de la séance.

Tout en comprenant et regrettant cette décision, le Conseil en prend acte et remercie Charles FOISSAC de la contribution qu'il a apporté au développement de la société.

Après avoir délibéré le Conseil, décide, à l'unanimité, de coopter Bertrand de LACHAPELLE comme Administrateur et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale, en remplacement de Charles FOISSAC, pour une durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et cela à l'issue de cette séance.

Bertrand de LACHAPELLE a fait savoir qu'il acceptait le mandat qui lui est confié et déclarait qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, incapacité ou déchéance de nature à lui en interdire l'exercice.

.....

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur

Pour extrait certifié conforme

Gérard TOUATI
Directeur Général